

Transitions environnementales santé environnementale

INTRODUCTION

Parmi les rencontres régionales dédiées aux transitions territoriales, deux sont consacrées aux transitions environnementales. Celle du 8 juin 2023 portait sur les mobilités et les transports. A l'occasion de la 40^e rencontre programmée le 19 septembre, nous nous intéressons cette fois à la question de la santé environnementale dont Santé Publique France reprend la définition suivante : « D'après l'OMS, la santé environnementale comprend les aspects de la santé humaine, y compris la qualité de la vie, déterminés par les facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques de notre environnement. [...] Environnement et santé sont ainsi étroitement imbriqués, les interactions nombreuses. Le champ de la santé environnementale est d'autant plus vaste, qu'il prend en compte les facteurs environnementaux comme, par exemple, le changement climatique ou la pollution de l'air et les expositions à des substances dans les milieux qui entourent et constituent le cadre de vie [...], les habitudes de consommation [...] ou le cadre de travail de la population. ». Ces différents aspects seront abordés au cours des différentes interventions et présentations.

ÉTUDE DU LIEN ENTRE MARCHABILITÉ ET DÉPLACEMENTS À PIED AU SEIN D'UNE ZONE URBAINE

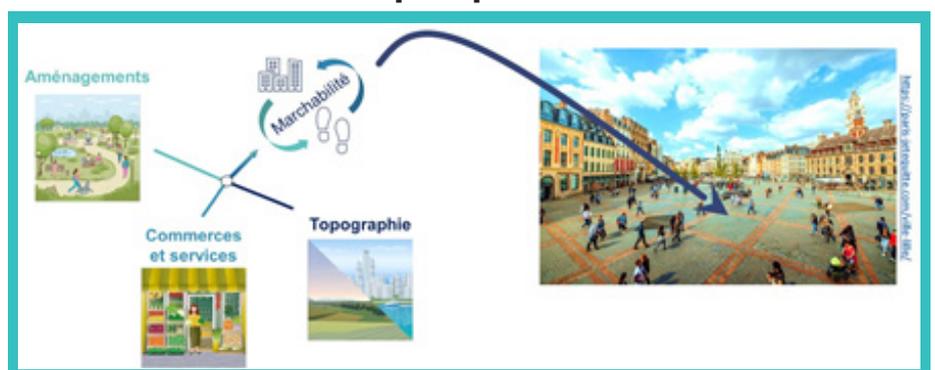
(VICTOR LEBLANC, INTERNE EN MÉDECINE AU CHU DE LILLE – SPÉCIALISÉ EN SANTÉ PUBLIQUE)

La marchabilité est la capacité d'un environnement urbain à favoriser la marche. Elle est, entre autres, déterminée par la diversité et la proximité des commerces, services et espaces verts (aménités). Elle pourrait représenter un levier de santé publique en tant que facteur favorisant la pratique de la marche. Notre objectif était de construire un score de marchabilité au sein d'une zone urbaine telle que Lille, et d'étudier le lien entre marchabilité et pratique de la marche. Le score de marchabilité a été calculé pour chacune des 16 000 mailles de notre zone d'étude en considérant d'une part le réseau routier accessible aux piétons, et d'autre part, la présence et la proximité d'aménités à moins de 500 mètres de marche (supermarchés, commerces, boulangerie, transports en commun, entrées des parcs, réseau fluvial, écoles primaires). Les données individuelles de l'enquête déplacement de la MEL (Métropole

Européenne de Lille) réalisée en 2016 ont été agrégées pour chaque IRIS. La corrélation entre les résultats de cette enquête et notre score de marchabilité a été étudiée. La cartographie du score de marchabilité à Lille permet d'identifier des quartiers plus favorables à la marche que d'autres. Les quartiers les plus marchables augmentent en moyenne le temps de déplacement à pieds quotidien de 8 mn par rapport aux quartiers les

moins marchables. Les variables les plus influentes sur le temps de marche sont les commerces de première nécessité. A contrario, la présence de parcs ne semble pas être un élément déterminant. En conclusion, résider dans un quartier plus favorable à la marche semble augmenter la durée et la quantité moyenne de déplacements à pied par habitant au sein même d'une zone exclusivement urbaine.

La marchabilité est la capacité d'un environnement à favoriser la pratique de la marche



INDICATEURS COMPOSITES EN SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

(LAAKRI BOUHAD), PHD STUDENT, CHARGÉE D'ÉTUDES À L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ET D'URBANISME DE LILLE MÉTROPOLE

Depuis 2019, l'ADULM accompagne les politiques publiques autour des enjeux de santé – environnement. Dans sa démarche, l'ADULM s'intéresse à la caractérisation des Inégalités Environnementales et Sociales de Santé (IESS) à l'échelle infra-communale, dans le périmètre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la Métropole Européenne de Lille

(MEL). La méthode proposée repose sur le développement d'indices composites spatialisés de vulnérabilité et de résilience. Les résultats obtenus mettent en évidence l'importance de prendre en compte non seulement les facteurs de vulnérabilité et de résilience des territoires dans l'analyse des IESS, mais également la dimension spatiale. La division du SCoT

en zones homogènes faciliterait la compréhension de la dynamique des IESS à une échelle fine, fournissant ainsi un support décisionnel aux élus et aux décideurs locaux pour prendre en compte les enjeux de santé dans les plans, documents et projets d'urbanisme et d'aménagement.



L'URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ UN OUTIL DE PRÉVENTION SANTÉ SUR LE TERRITOIRE DUNKERQUOIS : EXEMPLE DU PLUiHD DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DUNKERQUE

(SANDRINE BABONNEAU, AGUR, URBANISTE – CHARGÉE D'ÉTUDES, RÉFÉRENTE « URBANISME & SANTÉ »)

S'intéresser à la qualité de vie, au bien-être et à la santé des habitants pour faire la ville, c'est changer de regard et mettre l'habitant et sa santé au cœur des choix afin de promouvoir des environnements urbains contribuant à l'équité des individus.

Durant les travaux de révision du PLUiHD de la Communauté Urbaine de Dunkerque, accompagnés par les

équipes de l'AGUR, la qualité de l'environnement urbain a été questionnée, les choix en matière de planification urbaine ont été éclairés au regard de leurs impacts positifs ou négatifs sur la santé.

Ainsi, la planification urbaine portée par la Communauté Urbaine de Dunkerque va au-delà de l'approche développement durable, pour investir celle de la santé-climat, qui doit permettre d'assurer un développement

du territoire qui prenne soin des habitants, tout en apportant des réponses aux enjeux sociaux et climatiques de notre société contemporaine.

Cette approche a permis d'infuser d'autres politiques portées par la CUD, que ce soit en matière de mobilité, de gestion énergétique, d'environnement. Permettant ainsi d'envisager ces actions comme des mesures de prévention en matière de santé.

DÉVELOPPER L'URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ SUR LES TERRITOIRES DE FLANDRES ET DE DUNKERQUE

bagur

Un partenariat avec l'ARS des Hauts de France

Projet 1 : Favoriser des projets d'aménagement favorable à la santé et au bien-être des habitants

Projet 2 : Densité & forme urbaine pour des espaces urbains favorables au bien être



LES 15 DÉTERMINANTES DE SANTÉ SUR LESQUELS LES CHOIX D'AMÉNAGEMENTS PEUVENT AGIR
sur la base des travaux de Barton et al (2006) et du guide ISADORA (2020)



LA CONSTRUCTION DE L'OBSERVATOIRE LOCAL DE SANTÉ (OLS), UNE DÉMARCHÉ PORTÉE VERS LA QUALITÉ DE L'AIR SUR LES TERRITOIRES DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DUNKERQUE (CUD) ET DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES HAUTS DE FLANDRE (CCHF)

(CARINE BAIL, ESPACE SANTÉ LITTORAL, COORDINATRICE DE L'OBSERVATOIRE LOCAL DE SANTÉ)

Créer de la donnée, sensibiliser et fédérer un réseau d'acteurs autour de la question de la qualité de l'air : l'exemple de l'Observatoire Local de Santé.

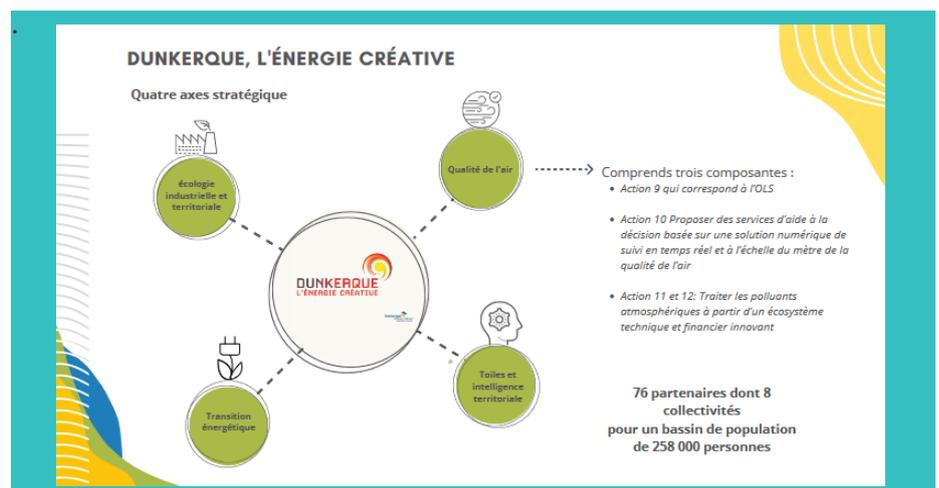
En 2019, le territoire de Dunkerque a été lauréat d'un appel à projet de Territoire d'Innovation avec « Dunkerque, l'énergie créative » portant sur la transition énergétique de l'industrie. L'Observatoire Local de Santé a ainsi été créé dans ce cadre et afin de répondre à un besoin exprimé d'alimenter les connaissances sur la qualité de l'air.

L'Observatoire Local de Santé est un dispositif porté par l'Espace Santé du Littoral, une association de prévention en santé. Il travaille essentiellement sur la qualité de l'air et poursuit plusieurs objectifs comme créer de la donnée et la rendre accessible à tous, structurer un réseau de partenaires et participer à la sensibilisation des habitants. Pour atteindre ces objectifs l'Observatoire coordonne plusieurs

projets de recherche avec l'ULCO, dont deux thèses qui étudient l'impact des particules fines sur les cellules pulmonaires et une thèse sur la perception de la qualité de l'air par les habitants de la CU de Dunkerque et la CC des Hauts de Flandre. Nous avons également un axe sur la bio-surveillance grâce à notre partenaire du Grand Port Maritime de Dunkerque qui possède plusieurs ruches afin de suivre les abeilles qui y vivent.

L'autre indicateur que nous suivons : les lichens où nous travaillons avec la Faculté de Pharmacie de Lille qui analyse les lichens présents principalement sur les arbres.

Au-delà des projets de recherche, l'Observatoire a pour vocation d'être proche des habitants, afin que chacun puisse saisir l'importance d'agir pour notre qualité de l'air.



PRSE4 (PLAN RÉGIONAL SANTÉ ENVIRONNEMENT) ET OBSERVATOIRE SANTÉ ENVIRONNEMENT

(SÉVERINE CORBANIE, RÉGION HAUTS-DE-FRANCE, CHARGÉE DE MISSION, SOPHIE DEBUISSER, OR2S, CHARGÉE D'ÉTUDES, ILIAS HALITIM, ARS, CHARGÉ DE MISSION SANTÉ ENVIRONNEMENT)

Élaboré autour du concept « une seule santé ou « One Health », le PRSE 4 (Plan Régional Santé Environnement), piloté par la Préfecture de région, l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Régional HDF, vise à décliner sur la période 2023-2027 les enjeux du 4e Plan National Santé Environnement (PNSE), adaptés aux priorités et spécificités de notre territoire.

Il a pour objectif de mettre en place des actions concrètes en dépassant une gestion cloisonnée des politiques publiques au niveau local, et tout particulièrement en Hauts-de-France, d'associer de nombreux acteurs (associations, professionnels de santé, acteurs du monde agricole, animal, de la recherche, collectivités territoriales, etc.) dans son élaboration et sa mise en œuvre et, d'être transversal en s'articulant avec les plans et schémas existants.

Les travaux d'évaluation et de bilan du PRSE, les entretiens thématiques menés auprès des partenaires de l'enquête en ligne effectuée par des EPCI et des ateliers collaboratifs

d'élaborations ayant réuni plus de 110 participants, ont permis d'identifier les prochains grands axes et enjeux du PRSE :

- Renforcer les écosystèmes bénéfiques à la santé : améliorer la prévention et la gestion des zoonoses et espèces à enjeux pour la santé.

- Des activités humaines favorables à la santé et à l'environnement : contribuer à réduire les impacts des activités humaines sur l'environnement (air, eau et sol) et la santé.

- Des modes de vie, de consommation et des environnements intérieurs respectueux de la santé : informer et sensibiliser le grand public, les collectivités, les professionnels de santé et de la périnatalité aux expositions chimiques du quotidien, promouvoir la qualité sanitaire des bâtiments et favoriser l'accès à une alimentation favorable à la santé, et la santé auditive.

- Un urbanisme et un aménagement du territoire favorables à la santé : améliorer la prise en compte de la santé dans les projets des collectivités afin d'améliorer le cadre de vie des populations.

- Une production et un partage de connaissances facilitant le pouvoir d'agir de chacun : améliorer l'observation et renforcer les connaissances sur les expositions en santé environnementale afin d'outiller les collectivités et renforcer le pouvoir d'agir des habitants et des jeunes.

Dans le cadre de la gouvernance du plan, ces axes doivent être validés auprès du prochain Comité de pilotage et du Groupe Régional Santé Environnement (représentant des acteurs de la santé environnementale).

Le Plan régional santé environnement 4

Le PRSE 4 vise à décliner sur la période 2023-2027 les enjeux du Plan National Santé Environnement (PNSE), adaptés aux priorités et spécificités de notre territoire.

Copilotes du plan : Agence Régionale de Santé, DREAL et Conseil Régional Hauts-de-France



Les enjeux de la déclinaison du PNSE en PRSE sont :

- Une adaptation au contexte local,
- L'association des acteurs locaux dans l'élaboration et la mise en œuvre des actions,
- La cohérence et la bonne articulation avec les plans, stratégies, schémas régionaux et infrarégionaux
     
- Le décroisement, la cohérence et la visibilité des politiques publiques

Face au constat partagé par les partenaires du plan régional santé environnement (PRSE) de la difficulté à objectiver les problématiques santé environnement, un observatoire santé environnement a été mis en place en région à l'initiative du Conseil Régional des Hauts-de-France. Cofinancé par la Région et l'ARS, il se veut être un outil d'observation régional simple, facilement accessible et multi-partenarial, réunissant des acteurs ayant

une expertise dans le domaine de la santé et de l'environnement (Atmo, Cerema, agences de l'eau, ARS, Santé publique France, agences d'urbanisme...). La maîtrise d'œuvre est confiée à l'OR2S qui travaille ainsi en lien avec différentes structures régionales ou locales.

Les premiers travaux de l'observatoire visent à identifier les territoires dans lesquels la population souffre

d'expositions environnementales (air extérieur, eaux distribuées, bruit, sites et sols pollués), ceux où elle présente une vulnérabilité particulière face à la pollution (population souffrant de certaines pathologies, femmes enceintes, jeunes enfants, personnes âgées) et ceux qui cumulent différentes formes d'expositions et de vulnérabilité.



Pour en savoir plus, retrouvez les présentations en ligne :

<https://piver-hauts-de-france.org>



Retrouver l'actualité de PIVER :

www.piver-hauts-de-france.org

contact@piver-hauts-de-france.org



@piver_hdf - <https://urlz.fr/8UWz>

